



Département d'agronomie
Licence : Production végétale

Module : Initiation à la recherche bibliographique
Préparé par docteur SALAH Zahra (responsable du module)

Introduction (Ce cours a été inspiré de celui de Fabienne Prosmans, Université de Liège)

La Recherche documentaire est utile dans tous les domaines, que ce soit pour un travail de recherche ou une réalisation pratique. Ce module donne les principales clés pour comprendre comment la mener de façon efficace et comment bien citer les sources. Ce cours vise principalement à permettre aux étudiants d'identifier les sources pertinentes dans un domaine donné, leur apprendre à construire un état de l'art et à évaluer les sources, en particulier celles en accès libre sur Internet. Il cherche également à optimiser la recherche documentaire en incitant les étudiants à tirer le meilleur parti des outils et requêtes d'interrogation des bases de données. A l'issue de ce cours, ils devront être capables de construire et alimenter leurs recherches et pour ne pas tomber dans les travers du plagiat.

Chapitre 1 : Typologie des références bibliographiques

Une bibliographie est une liste de références bibliographiques. Elle identifie tous les documents que vous avez utilisés pour la réalisation d'un travail, la liste suivante montre les différents types de documents qu'on peut utiliser pour faire une recherche bibliographique

- 1 Ouvrage (Monographie)
- 2 Ouvrage collectif
- 3 Chapitre d'ouvrage
- 4 Article de périodique
- 5 Thèse, mémoire
- 6 Communication à congrès
- 7 CdRom ou DVD
- 8 Site web

1.1 Monographies imprimées ou livres

Une monographie imprimée est un ouvrage formant un tout, en un ou plusieurs volumes, soit qu'il paraisse en une seule fois, soit que sa publication s'étende sur une durée limitée selon un plan établi à l'avance.

1.1.1 Éléments d'identification d'un livre



Département d'agronomie
Licence : Production végétale
Module : Initiation à la recherche bibliographique
Préparé par docteur SALAH Zahra (responsable du module)

Les éléments d'identification d'un livre se trouvent sur :

- ❖ la page de titre qui contient le nom de l'auteur, le titre du livre, la mention d'édition, le nom de l'éditeur, le lieu d'édition, l'année d'édition et éventuellement la mention de collection ;
- ❖ le verso de la page de titre qui reprend la date de copyright, c'est-à-dire la date à partir de laquelle sont garantis les droits d'auteur. On y trouve aussi parfois l'ISBN (International Standard Book Number), c'est un numéro à 10 ou 13 chiffres qui identifie un livre sans ambiguïté.) ;
- ❖ la page de faux-titre ou les autres parties liminaires ;
- ❖ l'achevé d'imprimer qui mentionne l'imprimeur, la date d'impression et éventuellement la date du dépôt légal ;
- ❖ la couverture et en particulier la quatrième de couverture qui donne des informations sur l'auteur et sur le contenu du document.

1.1.2 Éléments d'identification du contenu d'un livre

Les éléments suivants permettent de se faire rapidement une idée du contenu d'un livre :

- ❖ La première de couverture ;
- ❖ La page de titre ;
- ❖ Le sommaire ;
- ❖ La préface ou l'introduction ;
- ❖ Les index ;
- ❖ Les références bibliographiques ;
- ❖ La table des matières ;
- ❖ La quatrième de couverture.

1.2 Périodiques et articles

- ❖ Une publication en série est une publication imprimée ou non paraissant en fascicules ou volumes successifs, s'enchaînant numériquement ou chronologiquement pendant une durée non limitée à l'avance, quelle que soit leur périodicité.



Département d'agronomie
Licence : Production végétale

Module : Initiation à la recherche bibliographique
Préparé par docteur SALAH Zahra (responsable du module)

- ❖ Un périodique ou une revue est une publication en série dotée d'un titre unique dont les fascicules généralement composés de plusieurs articles répertoriés dans un sommaire, se succèdent chronologiquement à des intervalles en principe régulier.

1.2.1 Éléments d'identification d'un périodique

Les éléments d'identification d'un périodique se trouvent sur le recto et le verso de la première de couverture de chaque fascicule qui comportent :

- ❖ Le titre propre ;
- ❖ Le titre abrégé éventuel ;
- ❖ L'éditeur et le comité éditorial ;
- ❖ L'ISSN (International Standard Serial Number), c'est un numéro à 8 chiffres qui identifie une publication en série sans ambiguïté) ;
- ❖ La périodicité ;
- ❖ La date de la première parution.

Chaque fascicule est identifié par son numéro, le numéro du volume dont il fait partie et la date de parution.

1.2.2 Éléments d'identification d'un article de périodique

Les éléments d'identification d'un article de périodique sont

- ❖ le titre ;
- ❖ l'auteur ;
- ❖ la date de parution, le numéro, le volume du fascicule dans lequel il est publié ;
- ❖ les numéros de la première et de la dernière page de l'article.

1.2.3 Éléments d'identification du contenu d'un article

Les éléments suivants permettent de déterminer le contenu de l'article :

- ❖ Le titre ;
- ❖ Le résumé ;



Département d'agronomie
Licence : Production végétale

Module : Initiation à la recherche bibliographique
Préparé par docteur SALAH Zahra (responsable du module)

- ❖ La table des matières ;
- ❖ Les mots-clefs ;

1.3 Actes de colloque

Les actes de colloque ou comptes-rendus de conférences (en anglais conference proceedings) sont les recueils des exposés présentés dans le cadre de conférences, congrès, colloque, symposium, séminaire ou réunions savantes. L'ouvrage est coordonné par un éditeur ou directeur de publication qui rassemble et organise l'ensemble des contributions. Il peut être publié sous forme de livre, de fascicule de revue ou distribué sous une autre forme.

- a- **Congrès** : Le *congrès* désigne donc une assemblée de personnes avec un nombre important de participant et souvent d'envergure nationale ou internationale. Il semble également être un type d'événement plus solennel qu'un symposium ou un colloque.
- b- **Colloque** : Le *colloque* désigne un rassemblement annuel de membres du secteur académique, d'une même entreprise ou d'une branche d'activité professionnelle. Généralement le nombre de participants est plus limité qu'un congrès. Le thème d'un colloque est également beaucoup plus précis qu'un congrès. Il semble que le colloque a souvent pour objectif de trancher ou du moins concilier diverses opinions plutôt que de seulement présenter des travaux de recherche.
- c- **Symposium** : Le symposium semble être le terme le plus général et inclurait le congrès et le colloque. Il semble également être un terme plus souvent associé aux événements dans un contexte universitaire où des étudiants, chercheurs et experts présentent leurs travaux de recherche. Bien que le symposium semble inclure les congrès par définition, il désignerait des événements de plus petite envergure.
- d- **Conférence (nationale, internationale, grand public)** : un ou plusieurs spécialistes s'adressent à un public. Ne dure qu'une heure ou deux. Il n'y a pas d'interaction, c'est un spécialiste qui expose ses idées, souvent invité, à un public souvent passif.
- e- **Atelier (Workshop)** : il s'agit d'une activité interactive qui favorise les échanges entre les participants, souvent réunis en petit groupe d'abord puis ensuite en plénière



Département d'agronomie
Licence : Production végétale

Module : Initiation à la recherche bibliographique
Préparé par docteur SALAH Zahra (responsable du module)

f- Séminaire (scientifique, public) : réunion régulière en petit groupe, généralement dans un but d'enseignement. L'intervenant présente ses travaux scientifiques. Il peut être hebdomadaire et ne durer qu'une ou deux heures. Il y a des séminaires thématiques inter-équipes, transverses ou interdisciplinaires. En ligne, on parle de Webinaire

1.3.1 Éléments d'identification des actes de colloque

Les éléments d'identification des actes de colloque sont ceux du livre ou du fascicule de revue correspondant. Ils contiennent en particulier :

- ❖ Le titre du colloque ;
- ❖ Le lieu et la date du colloque ;
- ❖ Le(s) directeur(s) de publication ;
- ❖ L'éditeur commercial éventuel ;
- ❖ L'année de publication éventuelle.

1.4 Thèses de doctorat

Une thèse de doctorat est un ouvrage produit par un étudiant de troisième cycle universitaire pour l'obtention du titre de docteur. Elle constitue l'aboutissement d'un travail de recherche conséquent sur un sujet auquel l'auteur apporte une contribution significative.

1.4.1 Éléments d'identification d'une thèse de doctorat

Les éléments d'identification d'une thèse de doctorat se trouvent sur la page de titre ou à défaut sur la première de couverture qui comporte :

- ❖ Le nom et le prénom de l'auteur ;
- ❖ Le titre de la thèse ;
- ❖ Le lieu et la date de soutenance de la thèse ;
- ❖ Le nom du directeur de la thèse ;
- ❖ Le nom de l'université, l'école doctorale institut... etc.



Département d'agronomie
Licence : Production végétale

Module : Initiation à la recherche bibliographique
Préparé par docteur SALAH Zahra (responsable du module)

1.5 Publications électroniques

Les publications électroniques disponibles sur le réseau Internet comprennent les livres électroniques, les revues électroniques, les encyclopédies électroniques,...Elles sont identifiées par leur adresse précise sur un site, encore appelée URL (Uniform Resource Locator). Ces publications peuvent exister sous forme papier ou non. Les revues électroniques sont en libre accès (open access) ou payantes.

- ❖ De livre électronique en libre accès ;
- ❖ De livre électronique payant ;
- ❖ De revue électronique payante qui existe sous format papier ;
- ❖ De revue électronique en libre accès qui existe sous format papier ;
- ❖ De revue électronique en libre accès qui n'existe pas sous format papier.